

Motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural

La Direction Générale des Finances Publiques entend réaménager le traitement des opérations comptables des collectivités locales et ce projet prévoit la fermeture de neuf trésoreries sur le département de l'Allier. Il est proposé de prendre une motion pour s'opposer au démantèlement des services publics en milieu rural.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation compte de gestion du receveur :

* *Commune*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

* *Local commercial*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Vote compte administratif :

* *Commune*

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

* *Local commercial*

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation des résultats :

* *Commune*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

* *Local commercial*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Suite à une réunion avec Monsieur Septaube, responsable du pôle opérationnel ouest de la DREAL, Michel Simon a pu rassurer les riverains de la route de la Ferté au sujet de la future emprise de la déviation de la RN7.

Mercredi 12 février la commune de Bessay a reçu sa première fleur à l'hôtel de région de Lyon. Bessay est la seule commune de l'Allier à en recevoir une cette année.

Michel Mussier fait part d'une demande de la pétanque concernant leur accès difficile à leur réserve.

Martine Goueffon fait le compte-rendu du conseil d'école de l'école élémentaire. Celui de l'école maternelle a eu lieu à 16h30, seul Michel Simon a pu y assister en raison de cet horaire non adapté pour les élus.

Guy LELAY informe avoir consulté le site de la DREAL et avoir découvert tout à fait par hasard un avis délibéré le 19 octobre 2019 de la mission régionale d'autorité environnementale Auvergne Rhône Alpes concernant la ZAC de BESSAY.

Un précédent avis avait été rendu en 2015 avant consultation du public.

Il demande au Maire quand et comment a été prise la décision de demander un nouvel avis, pourquoi le conseil municipal n'a pas été informé de cette démarche. Il souhaite connaître la réponse apportée par la commune à cet avis comme le préconise la mission et il s'étonne que le public n'ait pas été consulté alors que des modifications ont été apportées au projet. Le nouvel avis de la mission a été rendu dans le but d'une consultation du public.

Michel Simon lui répond que l'information au public et riverains a été faite dans le cadre du dossier de création et qu'une concession d'aménagement de cette zone a été donnée à la Société d'équipement de l'Auvergne en charge de toutes les procédures administratives.

Danièle Mousset a assisté à l'assemblée Générale des Sabots Bessaytois, Ils vont organiser le rallye des 4 Zépis le 28 juillet. Elle demande s'il est possible de déplacer la place handicapée du bas de la rue de l'Égalité pour la mettre vers le cabinet du kiné ce qui serait plus pratique et éviterait de remonter la rue avec un fauteuil.

Arnaud Dubois a assisté à l'assemblée générale du SIVOM, il signale le départ de madame Périchon l'animatrice du RAM fin mars.

Céline Chevalier fait part de l'avancement du projet « Pépit » et demande s'il serait possible de refaire la peinture du portail du cimetière. Bessay couleurs a fait le point avec Ludovic Desfarges pour le fleurissement, il faudra revoir la zone humide sur la place et prévoir l'inauguration de la zone refuge. Ludovic Desfarges a mis en place une exposition sur l'ambrosie au centre socio culturel et souhaiterait mettre en place un observatoire des oiseaux avec participation scientifique derrière la mairie.

Dominique Vizier demande ou en sont l'installation des antennes. Celle d'Orange est en service et celle de Free est en cours. Valentin Boulon remplace Loïc Lamouche au deuxième service.

Jean-Michel Laroche signale qu'il trouve la page d'accueil du site de Bessay pas très lisible.

Didier Paqueriaud signale que la route qui mène au Pacage et le chemin des promenades ont été sérieusement emboués.

Une demande de subvention au titre des amendes de police sera faite pour le CCAB.

Michel Simon fait part du report à une prochaine audience du recours administratif à Clermont de plusieurs administrés de Bessay contre le permis de construire de la ferme solaire accordé par le Préfet suite à la grève des avocats. Le rapporteur a proposé de rejeter cette requête.

Une commission des finances et des travaux aura lieu le jeudi 20 février à 20h.

Le duo « La clé des champs » animera le repas des aînés le 01 mars.

Séance levée à 22h37.